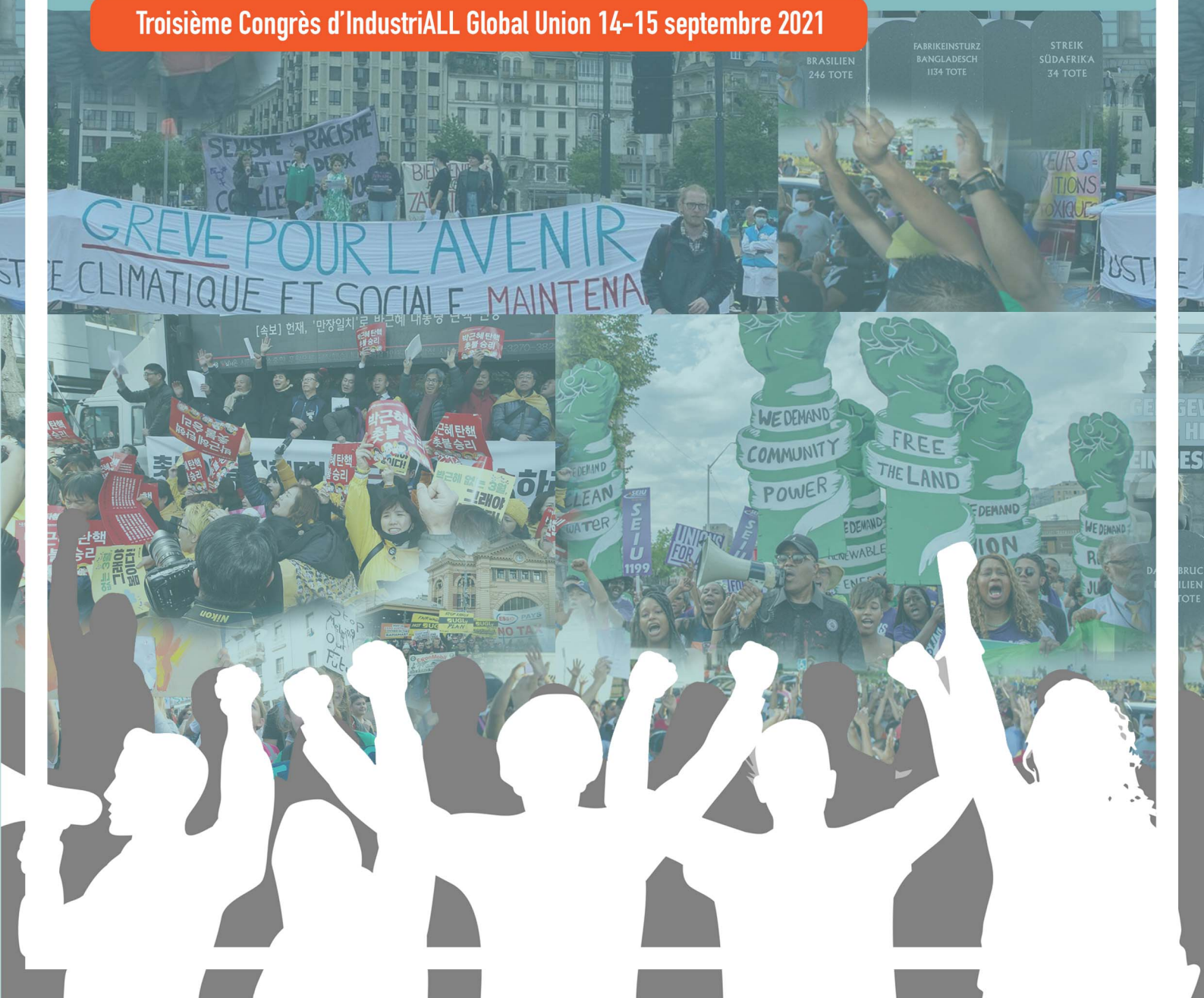




# Plan d'action 2021-2025

## IndustriALL Global Union

Troisième Congrès d'IndustriALL Global Union 14-15 septembre 2021



## **I- Aperçu et analyse de la situation mondiale sur les plans politique, économique, social et du travail**

### **Introduction**

Un autre monde est possible, et même nécessaire. La solidarité et la coopération syndicales mondiales sont des préalables nécessaires à la paix, à la démocratie et aux droits. Notre mission est d'assurer la justice sociale, l'égalité et l'équité, en garantissant un niveau de vie décent pour toutes et tous. Cet objectif inclut l'éducation publique de qualité, accessible, gratuite et universelle, la qualité des soins de santé publique, des transports publics efficaces et abordables, et des services de logement et d'assainissement de qualité ainsi qu'un emploi qui permet de disposer de temps pour les activités de loisir et la vie culturelle. Les droits politiques à la liberté d'expression, la liberté de la presse et la liberté d'association sont des droits essentiels au sein de sociétés démocratiques.

IndustriALL Global Union s'engage à étendre sa solidarité et son soutien à tous les affiliés, en mobilisant et en organisant contre les violations des droits de l'homme et du travail, qu'elles soient le fait des entreprises ou des gouvernements. L'égalité des sexes et l'avancée des droits des femmes figurent au centre de notre travail et de nos actions.

### **Aperçu mondial et analyse**

L'économie mondiale, la vie sociale et le monde du travail connaissent de profondes mutations en raison du développement rapide de la numérisation, de l'automatisation et de la transition dans les technologies de production et de l'énergie, des changements climatiques, de la démographie, de l'évolution des règles commerciales et du contexte politique qui, à leur tour, font évoluer les défis et les risques dans le monde du travail, notamment pour l'emploi durable, stable et décent.

En tant que représentant des travailleurs de l'industrie manufacturière à travers le monde, IndustriALL a l'immense responsabilité de réussir cette profonde transformation en assurant une transition juste pour des emplois décents et des moyens de subsistance durables.

### **Échec du système en place**

Alors qu'on croirait que tout a changé depuis le début de la pandémie du nouveau coronavirus, en réalité, rien n'a changé. La crise sanitaire mondiale a mis en évidence les failles du système économique mondial. À nous d'intervenir pour changer la donne. Le monde est en crise et ce n'est pas la première fois. Le mouvement syndical a traversé de multiples crises mais, cette fois, c'est différent, et les répercussions sur les travailleurs organisés à travers le monde sont profondes.

En outre, les effets de la pandémie de COVID-19 varient selon les travailleurs et les communautés. L'impact est disproportionné sur les groupes qui étaient déjà désavantagés avant l'apparition de la pandémie : les travailleuses pauvres, les travailleurs précaires, les travailleurs de l'économie informelle, les communautés indigènes, les travailleurs migrants, les réfugiés et les minorités, notamment.

Le droit d'accès universel aux fournitures médicales, en particulier aux vaccins et aux médicaments potentiels en vue de traiter le Covid-19, ne devrait pas être fonction du pouvoir d'achat des gouvernements et d'autres dynamiques du marché. Il ne devrait pas y avoir d'un côté, les privilégiés, et de l'autre, les citoyens de seconde zone ; et personne ne devrait être laissé pour compte. Nous ne devons en aucun cas nous écarter de la voie de la coopération,

de la solidarité et de la justice. Nous prenons position pour le droit d'accès universel à la vaccination.

À mesure que nous nous remettrons des conséquences sanitaires, économiques et sociales de cette pandémie, nous devons éviter de revenir au statu quo. Au lieu de cela, il est impératif de faire émerger un monde nouveau et plus juste qui soit capable de s'attaquer aux niveaux inacceptables d'inégalité, à l'absence de protection sociale et à la catastrophe climatique imminente, tout en garantissant des conditions de vie et de travail décentes pour la majorité.

Aujourd'hui, alors que des centaines de milliers de personnes perdent la vie, ce n'est pas le moment de laisser le marché décider. Nous ne pouvons pas permettre qu'une fois de plus, les travailleurs soient contraints de payer le prix de la crise. Le statu quo ne peut tout simplement pas perdurer. Le système actuel n'est pas viable et doit être transformé.

Les inégalités femmes-hommes préexistantes dans le monde du travail et dans nos sociétés se sont accentuées et exacerbées, mettant en péril les fragiles avancées réalisées au cours de ces dernières décennies. Nous avons besoin d'un nouveau contrat social et d'un modèle de développement centré sur l'humain.

### **La lutte pour la démocratie**

La démocratie traverse une crise dans de nombreux pays.

IndustriALL Global Union et ses affiliés sont résolument opposés à toute tentative de coup d'État ou d'intervention antidémocratique qui n'aurait pas été librement consentie par le peuple ou votée par celui-ci. Nous défendons une véritable démocratie fondée sur le respect des droits de l'homme et nous sommes solidaires des populations des pays touchés.

On constate un sentiment croissant de mécontentement des travailleurs, en tout point du globe, vis-à-vis de la mondialisation et un moindre respect pour les normes internationales, y compris dans les pays développés. L'intérêt personnel, le manque de solidarité et la cupidité pure et simple se conjuguent pour créer un environnement propice à la résurgence des partis politiques conservateurs de droite et du populisme, de même qu'à un repli nationaliste.

L'émergence et le renforcement des dictatures et des dirigeants autoritaires, et ce même dans des pays démocratiques, qui prônent la xénophobie et le racisme, légitiment la discrimination, le harcèlement sexuel et d'autres formes de violence sexiste à travers des attitudes misogynes et empiètent sur les droits et libertés démocratiques, incitent à la peur, la division et l'exclusion. Un contexte qui alimente le terrorisme et les conflits.

Les principes de l'État de droit et du droit à un procès équitable volent en éclat dans nombre de pays et sont utilisés contre les forces démocratiques et la société civile.

### **Justice fiscale**

La trop faible imposition des personnes fortunées est l'un des facteurs qui accentuent les inégalités dans le monde. Les impôts sur le revenu, sur les sociétés et les droits de succession ont diminué dans nombre de pays alors que les salariés supportent une part toujours plus importante du fardeau fiscal. L'incapacité des gouvernements à réguler et à imposer les conglomérats numériques mondiaux se traduit par un pouvoir monopolistique dans de nombreux secteurs de l'économie mondiale. Aucune volonté politique ne semble vouloir légiférer sur les mesures sociales, fiscales et professionnelles des plateformes numériques mondiales. IndustriALL Global Union doit lutter pour la justice fiscale.

Des années de politiques d'austérité et de réduction des dépenses publiques ont réduit à néant les services sociaux essentiels, y compris nos systèmes de santé. Le monde doit

investir dans des services publics de qualité, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation. Le moment est venu de reconstruire nos systèmes économiques, productifs et sociaux de manière à les rendre plus résilients. La reconstruction des services publics nécessitera des milliards de dollars d'investissements.

Partout dans le monde, un vaste mouvement de résistance organisé par la population, la société civile et les syndicats se manifeste pour réclamer et obtenir plus de justice dans la société et sur le lieu de travail. Les citoyens usent de leur droit de s'exprimer et de se mobiliser pour réduire les inégalités croissantes. IndustriALL Global Union rejoint et soutient ce combat juste et légitime qui ne cesse de s'amplifier aux quatre coins du globe.

Les structures multilatérales actuelles n'ont pas été en mesure de repousser la vague nationaliste répressive à travers le monde. L'Organisation des Nations Unies et les organismes multilatéraux -- y compris les institutions financières internationales, qui œuvrent dans des domaines allant de la sécurité au développement, en passant par l'environnement, les droits de l'homme, les femmes, les réfugiés, la gouvernance financière, le commerce et l'amélioration de l'existence des enfants -- sont devenus inefficaces et doivent être réformés dans l'intérêt du plus grand nombre et non au bénéfice de quelques-uns seulement afin d'accorder la priorité à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD), notamment en ce qui a trait à un bon état de santé général et au bien-être de la population.

### **Promouvoir des politiques durables sur le plan commercial et industriel**

Au niveau mondial, nous devons faire passer un message politique fort dénonçant le fait que les accords commerciaux ne s'inscrivent pas dans un projet de promotion des droits des travailleurs et de développement durable. L'appel politique doit être en faveur de politiques commerciales alternatives tenant compte des besoins des personnes actives à travers le monde, la croissance économique inclusive et le développement durable devraient être revendiqués sur les principaux forums associés à la politique commerciale mondiale.

La désindustrialisation amorcée depuis plusieurs décennies et la dépendance aux réseaux mondiaux de production et d'échange ont pratiquement réduit à néant notre capacité à produire ou à réquisitionner à court terme des biens essentiels, qu'il s'agisse de nourriture ou d'équipements de protection individuelle – et même de produits pharmaceutiques et médicaux de base. Une reconversion des industries, telle qu'elle a été amorcée dans bon nombre de secteurs d'activité que nous représentons lorsqu'il a fallu approvisionner la ligne de front, peut également s'avérer utile à l'heure de définir des politiques industrielles durables. Ces politiques doivent guider les Plans de relance économique et les mesures ciblant les lieux de travail, qui font partie de nos revendications urgentes, sans quoi nous risquons de causer des préjudices supplémentaires à la société et à l'environnement.

Les modèles de développement disruptifs et les pratiques commerciales déloyales, comme on peut les observer en Chine, annihilent les droits économiques et sociaux des travailleurs, ce qui représente une menace significative pour le développement durable et exerce des pressions à la baisse néfastes pour les droits des travailleurs à travers le monde.

Il est particulièrement inquiétant de constater que dans un grand nombre de pays, dont la Chine, les travailleurs se heurtent à des contraintes institutionnelles significatives entravant l'exercice de leurs droits fondamentaux de liberté syndicale et de négociation collective. Ils sont privés du droit de constituer des syndicats libres afin de représenter les travailleurs, de négocier collectivement les salaires et les conditions de travail, et privés également du droit légal de recourir à une action collective, y compris le droit de grève. Les gouvernements



devraient respecter leurs droits de liberté syndicale et de négociation collective et instaurer un environnement favorable au fonctionnement de syndicats libres et indépendants.

On assiste à un phénomène de déplacement de population sans précédent. Le changement climatique, les tendances démographiques, l'urbanisation, le déficit d'emplois décents, la pauvreté absolue, la persécution, la guerre, et l'instabilité sociale et politique entraînent des flux migratoires massifs. Le droit de demander asile est un droit humain fondamental qui doit être préservé.

### **Des inégalités croissantes**

Les niveaux sans précédent d'inégalité, le chômage massif et le sous-emploi, les contrats et les emplois précaires dans les économies informelles sont le résultat d'un modèle économique mondial injuste et non durable destiné au seul profit des détenteurs de capital. Par sa conception même, il perpétue les inégalités en plaçant les multinationales dans une position de domination et de contrôle vis-à-vis des gouvernements et des individus, et menace la démocratie elle-même. Dans une perspective de maintien des richesses entre les mains de quelques-uns seulement, la discrimination est utilisée pour diviser les gens au motif de leur genre, leur race, leur religion, leurs préférences sexuelles, ou toute autre caractéristique.

La crise financière a levé le voile sur les défaillances du marché inhérentes à ce système, et qui perdurent néanmoins à travers la relance.

L'économie réelle demeure prisonnière des marchés financiers mal réglementés. Les fusions et acquisitions ont créé des monopoles et des oligopoles dans la plupart des secteurs. L'investissement n'est pas suffisant pour permettre une relance qui profite à la plupart des travailleurs alors que les inégalités se creusent et les un pour cent les plus riches contrôlent désormais plus de la moitié des richesses mondiales.

### **Les multinationales et les chaînes d'approvisionnement mondiales**

Les multinationales tirent parti de ce recul du contrôle public en abusant des accords commerciaux pour éviter la réglementation et pousser à la privatisation des services publics. Parmi les pays concernés par un niveau élevé d'investissements étrangers, aucun n'a constaté d'amélioration des conditions de travail, des salaires et de la protection sociale, ni de baisse de l'emploi précaire. Depuis le début de la crise économique mondiale en 2008, des réformes du travail ont été mises en place dans plus de 120 pays, succombant à la pression des multinationales afin de réduire les coûts de la main-d'œuvre, affaiblir les droits des travailleurs et augmenter leurs profits. Nous assistons également à une distorsion de l'information et des nouvelles dans l'intention de fournir des renseignements erronés et induire en erreur, ainsi que des tentatives connexes de mettre en doute le concept même de vérité et le droit des individus de bénéficier d'informations exactes et impartiales.

Les chaînes d'approvisionnement mondiales se répercutent de plus en plus sur l'économie et la vie des citoyens, entraînant une transformation radicale du commerce, de la production, de l'investissement, des relations professionnelles et du travail lui-même.

80 pour cent du commerce international peuvent à présent être reliés aux réseaux de production mondiaux des multinationales. 60 pour cent du commerce mondial de l'économie réelle dépend des chaînes d'approvisionnement de 50 grandes entreprises, qui n'emploient que 6 pour cent des travailleurs directement mais dépendent d'une main-d'œuvre cachée de 116 millions d'individus.

Il convient de souligner que les entreprises qui se procurent leurs produits par l'intermédiaire des chaînes d'approvisionnement cherchent à se soustraire à leurs responsabilités à l'égard

de la main-d'œuvre employée par les fournisseurs et sous-traitants. La fragmentation internationale de la production, la modification de la nature des relations de travail et le pouvoir sans précédent de quelques grandes entreprises, conjointement, donnent lieu à des formes plus intensives d'exploitation des travailleurs partout dans le monde. À l'extrémité de ces chaînes, on trouve des travailleurs évoluant dans l'économie informelle de subsistance, une situation qui touche des millions de travailleurs, y compris les femmes et les enfants. Dans nos secteurs, ces travailleurs ne bénéficient ni d'un contrat de travail, ni d'une protection sociale, ni de mesures destinées à prévenir les risques professionnels.

Ce modèle de mondialisation des entreprises prédominant s'accompagne de défis colossaux : le déficit d'emplois, le vieillissement de nombreuses sociétés, le défi climatique, une nouvelle vague d'innovations technologiques et l'émergence de nouveaux modèles d'affaires tels que les plateformes numériques et les nouvelles formes de travail précaire.

### **Notre vision de la mondialisation**

L'alternative qui s'offre à nous est un modèle de mondialisation centré sur les personnes, ancré dans la durabilité et la préservation de l'environnement, fondé sur l'intégration régionale et la complémentarité productive, où les accords commerciaux comprennent des clauses contraignantes sur le développement durable, la protection des travailleurs, les droits de l'homme et l'environnement, le droit de revendiquer ces droits, et la reconnaissance du pouvoir réglementaire et de l'obligation de fournir des services publics.

Personne ne devrait être laissé pour compte ; il s'agit d'une responsabilité importante pour le mouvement syndical mondial.

Jusqu'à présent, les avantages de la mondialisation n'ont pas été répartis également. Si elle n'est pas réglementée, la mondialisation des entreprises continuera d'entraîner un nivellement par le bas en matière de normes sociales et environnementales.

IndustriALL Global Union revendique une réglementation équitable du capital mondial, une gouvernance mondiale démocratique, soumettant les investissements à un contrôle démocratique et accordant la priorité à la sphère publique ainsi qu'aux besoins humains. Un commerce équitable ; un développement durable inclusif ; la justice et la transparence en matière de fiscalité mondiale ; la bonne gouvernance à l'échelle mondiale à travers la lutte contre la corruption, le commerce illicite et la contrefaçon ; la prospérité et l'égalité dans les pays les moins développés ; et une approche de la migration en tant que phénomène mondial naturel appelant des réponses d'envergure mondiale.

De surcroît, nous avons besoin d'une répartition équitable des bénéfices de l'activité économique mondiale. Nous appelons à des mécanismes de mise en œuvre internationaux contraignants afin de garantir le respect des normes internationales environnementales et du travail ; un soutien nettement plus marqué afin d'atténuer l'impact de la mondialisation pour ceux qui risquent d'en sortir perdants ; l'accès à des possibilités d'apprentissage et de formation pour tout le monde et à tout âge, en tant que droit social universel ; le renforcement des systèmes de négociation collective ; et enfin l'établissement, le maintien et le renforcement des socles de protection sociale afin de garantir l'universalité des soins de santé et la sécurité du revenu, du berceau à la tombe.

Tout ceci pour faire en sorte que la mondialisation profite à toutes et tous, en tout lieu.

### **Un rôle historique pour le mouvement syndical**

Avec la crise du coronavirus, une occasion s'offre à nous de remettre en cause un système économique régi par des capitalistes vautours. À l'instar des crises précédentes, la crise que

nous traversons aujourd'hui prouve une fois de plus que les travailleurs ne peuvent compter que sur leur propre force et sur leurs syndicats pour défendre leurs moyens d'existence. En intensifiant les actions de solidarité et en défendant vigoureusement la santé et la sécurité, l'emploi et les revenus des travailleurs, les syndicats peuvent assumer à nouveau leur rôle de premier plan dans la conduite de l'agenda mondial.

### **IndustriALL Global Union doit continuer à lutter**

Une occasion s'offre aux syndicats, aux mouvements progressistes et aux partis politiques de construire une société nouvelle. Si IndustriALL Global Union tient à en faire partie, nous devons veiller à ce que notre organisation puisse organiser des campagnes et des actions et apporter les solutions dont les travailleurs ont cruellement besoin.

S'il va de soi que ce processus devra être mené à bien dans le cadre des structures syndicales qui constituent notre réalité existante, cela ne signifie pas, pour autant, que nous en soyons pleinement satisfaits. Nos actions doivent être régies par un ensemble de principes, dont : s'organiser, rallier les personnes à notre cause, regrouper les syndicats pour créer des organisations plus puissantes dans les secteurs et les industries plutôt que des organisations fragmentées, afin de créer sur les lieux de travail une force qui soit capable de faire front au capital.

Nos grands principes doivent être :

- S'organiser autour des besoins tangibles des travailleurs à travers le monde ;
- Agir pour faire naître l'espoir, et redonner de l'espoir à ceux qui sont peut-être en train de sombrer dans le désespoir ;
- Travailler pour un salaire décent qui soit en adéquation avec les compétences croissantes des travailleurs ;
- Lutter contre la croissance continue de l'emploi précaire sous toutes ses formes, y compris le faux travail indépendant ;
- Revendiquer une vie meilleure pour les travailleurs, leurs familles et leurs communautés ;
- Lutter pour des services publics universels et des investissements publics dans un avenir durable ;
- Défendre et faire progresser l'égalité femmes-hommes dans le monde du travail et au sein de nos sociétés ;
- Assurer un leadership à nos communautés, à nos nations et donner une voix aux plus démunis.

### **Appel à l'action**

Par notre solidarité et notre action syndicales internationales nous ripostons et bâtissons le modèle du monde tel que nous le voulons. Grâce à ce Plan d'action, nous renforçons et coordonnons nos réponses conformément à nos objectifs stratégiques. La mise en œuvre de ce Plan d'action sera assurée par nos affiliés aux côtés du Secrétariat, qui, ensemble, composent IndustriALL Global Union. Pour concrétiser notre vision d'un monde meilleur, nous travaillons main dans la main avec les autres syndicats mondiaux, les mouvements sociaux et toute autre organisation qui soutient nos projets. En souscrivant à ce Plan d'action, nous nous engageons à prendre les mesures que nous jugeons nécessaires pour atteindre nos objectifs communs.

Les affiliés d'IndustriALL Global Union ont la détermination, la capacité et le pouvoir de construire un avenir meilleur pour un monde meilleur. Agissons ensemble !

Amandla, Awetu !

Unis pour un avenir juste !



## II- Objectifs stratégiques et actions d'IndustriALL Global Union

### 1. Faire progresser les droits des travailleurs

- 1.1. **Les droits syndicaux fondamentaux** sont mis à mal aux quatre coins du globe. Les uns après les autres, les gouvernements mettent en place des lois qui affaiblissent les droits au travail et un trop grand nombre de pays n'ont toujours pas ratifié les Conventions nos 87 et 98. Un nombre croissant de pays privent les travailleurs du droit d'établir ou d'adhérer à un syndicat. Partout dans le monde, les gouvernements attaquent les droits de grève et de négociation collective pour saper le rôle légitime des syndicats, et des travailleurs sont licenciés, arrêtés et placés en détention pour avoir exercé leurs droits. Le respect des droits des travailleurs dans les chaînes d'approvisionnement décline. IndustriALL a pour mission de défendre, promouvoir et améliorer les droits des travailleurs en tout lieu, tout en les défendant contre les attaques des employeurs et des gouvernements. Il s'agit de parvenir à la reconnaissance et la mise en œuvre effective des droits des travailleurs à la liberté syndicale, à la négociation collective et à la grève, ainsi que de leur droit à des lieux de travail sûrs et sains et à l'élimination de la discrimination au travail sous toutes ses formes. Les normes de l'OIT revêtent ici un caractère central.

La lutte pour la démocratie et les droits fondamentaux des travailleurs exige que les conventions de l'OIT, et la jurisprudence qui y est associée, y compris la santé et la sécurité au travail, soient respectées et mises en œuvre. En appliquant ces politiques, les gouvernements et les employeurs doivent respecter les droits des travailleurs à la liberté syndicale et à la négociation collective et s'abstenir de toute forme de discrimination ; une attention particulière doit être accordée à la protection des femmes et des groupes les plus vulnérables. Compte tenu de l'impact disproportionné manifeste de la maladie à coronavirus (COVID-19) sur les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les minorités ethniques et religieuses, les migrants, les réfugiés et les autres groupes marginalisés, des mesures spécifiques doivent être prises afin de protéger leurs droits.

IndustriALL Global Union s'engage à :

· Promouvoir l'attention accrue portée par la Déclaration du Centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail aux droits fondamentaux à la liberté d'association et à la négociation collective ainsi qu'à un salaire minimum adéquat, à la limitation de la durée du travail et à la sécurité et la santé au travail ;
· Œuvrer en faveur de la ratification, de la mise en œuvre et du respect de toutes les normes internationales du travail ;
· Aider les affiliés à combler les lacunes en matière de politiques, d'application et de mise en œuvre des normes du travail internationales et nationales ;
· Organiser et mobiliser la solidarité mondiale lorsque les droits des travailleurs et des syndicats sont menacés et attaqués, et s'opposer à l'ingérence des forces de l'État dans les relations industrielles ;
· Aider les affiliés à renforcer leur capacité à répondre aux violations des droits des travailleurs ;

<ul style="list-style-type: none"> <li>· Constituer des alliances parmi les syndicats et assurer une coopération stratégique avec d'autres organisations afin de maximiser notre pouvoir collectif en vue de promouvoir et défendre les droits ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Faire campagne pour étendre les droits des travailleurs qui ne sont pas protégés par les normes existantes, y compris les travailleurs LGBTQ+ et les travailleurs migrants ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Exiger une convention de l'OIT sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, qui établisse une responsabilité juridique tant pour les employeurs directs que pour les entreprises donneuses d'ordre, ou principales, et fournisse des directives en vue d'élaborer des politiques et des lois visant à assurer le respect des droits des travailleurs.</li> </ul>

- 1.2. **La lutte contre la crise salariale constitue un élément essentiel du combat contre les inégalités mondiales** toujours plus marquées. Chaque année, la part de la richesse accumulée par une poignée de super-riches augmente, et la part laissée aux travailleurs diminue. L'équilibre des rapports entre le capital et le travail est altéré et la balance penche lourdement en faveur du capital. Ce déséquilibre a engendré une crise des salaires. La part du revenu du travail et la valeur des salaires sont en recul constant. Pour des millions de personnes actives, la garantie d'un salaire minimum vital s'impose de toute urgence afin de leur permettre de répondre aux besoins élémentaires de leur familles et d'améliorer leur qualité de vie. Cela ne représenterait qu'une petite partie des bénéfices réalisés par les grandes sociétés grâce au travail fourni par chaque employé dans leurs chaînes d'approvisionnement.

L'écart se creuse entre la productivité et la croissance des salaires, résultante directe de la diminution des taux de couverture de la négociation collective. Les pays où les gouvernements ont introduit une législation visant à limiter le pouvoir syndical en démantelant la négociation au niveau sectoriel ont vu le nombre de travailleurs couverts par des conventions collectives reculer de façon spectaculaire. Partout dans le monde, les travailleurs se voient refuser l'accès au mécanisme qui a été expressément conçu pour promouvoir la stabilité sociale en permettant aux syndicats de négocier une répartition plus équitable de la richesse générée par leurs membres. Les inégalités salariales sont moins marquées dans les pays ayant une forte proportion de travailleurs couverts par des conventions collectives sectorielles.

L'expansion des chaînes d'approvisionnement mondiales est le fruit d'un modèle commercial conçu expressément pour tirer profit des bas salaires, des piètres conditions de travail et de l'insuffisance de la formulation et de l'application de la réglementation. Les pratiques en matière de passation de marchés et d'approvisionnement, adoptées par les acheteurs en amont de la chaîne d'approvisionnement ont une incidence importante sur les conditions auxquelles les travailleurs sont confrontés en aval. Les travailleurs des chaînes d'approvisionnement contribuent aux profits des grandes multinationales, qui ne cessent pourtant de demander à leurs fournisseurs de produire leurs produits à moindre prix quand elles-mêmes voient leurs bénéfices s'envoler.

Le pouvoir syndical va encourager le processus ACT en faveur de salaires décents dans l'industrie de l'habillement grâce à la négociation collective à l'échelle sectorielle, en lien avec les pratiques des marques en matière de passation de marchés et d'approvisionnement. ACT peut servir de modèle afin d'illustrer comment utiliser la négociation collective pour parvenir à des conditions de travail et des salaires décents dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, tous secteurs confondus.

Toutes les institutions intergouvernementales et tous les pays doivent inscrire l'emploi et le travail décent au centre des politiques macroéconomiques afin de lutter contre la pandémie de Covid-19 et faciliter une reprise durable après la crise. Les institutions financières internationales doivent immédiatement annuler ou suspendre le paiement de la dette des pays les moins avancés.

La lutte pour une protection sociale universelle et des services publics de qualité exige un effort mondial et coordonné pour parvenir à une protection sociale universelle et l'impact social et économique sur les travailleurs et leurs familles doit être atténué. Les mesures doivent inclure des subventions aux salaires et l'extension des allocations de chômage et des congés de maladie payés à tous les travailleurs, y compris les travailleurs temporaires, les indépendants, les travailleurs de plateforme et les travailleurs de l'économie informelle, notamment les travailleurs migrants. Les gouvernements et les employeurs doivent atténuer les difficultés posées par la crise à travers la prise rapide de mesures d'aide et de mesures législatives destinées à protéger et réglementer le flux de travailleurs migrants, tant à l'intérieur des frontières d'un pays qu'au niveau international.

De même, l'accès à des soins médicaux et à des médicaments de qualité doit faire partie des droits de toute personne. Une coopération est nécessaire à l'échelle mondiale pour financer la protection sociale pour tous et aider les nations les plus pauvres à faire face à la pandémie. Les gouvernements nationaux doivent étendre la protection sociale en fournissant un revenu universel et une assurance médicale pour protéger tous les travailleurs, y compris ceux qui n'ont pas d'emploi formel, et leurs familles. Les services publics de qualité doivent être renforcés à l'aide d'investissements visant à garantir l'accès universel aux soins de santé, à l'eau, à l'assainissement, à la nourriture et au logement, avec des garanties que ces systèmes sont correctement dotés en personnel et que les droits des travailleurs sont respectés. L'accès à des services de garderie publics de qualité devrait être garanti pour tous afin d'alléger la charge qui pèse sur les épaules des femmes.

IndustriALL Global Union s'engage à :

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>· Promouvoir la négociation à l'échelle sectorielle comme levier pour réduire les inégalités, améliorer les salaires et les conditions de travail et prévenir la baisse des normes utilisées pour donner aux entreprises un avantage concurrentiel ;</li></ul> |
| <ul style="list-style-type: none"><li>· Exiger des comptes des multinationales concernant le salaire versé pour produire leurs biens ;</li></ul>   |
| <ul style="list-style-type: none"><li>· Lutter en faveur d'accords salariaux exécutoires et contraignants, étendus à l'ensemble du secteur et qui garantissent à tous les travailleurs, notamment les précaires, une part équitable de la richesse qu'ils produisent ;</li></ul>                     |

· Soutenir le développement et la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour un salaire décent ;
· Promouvoir la participation des travailleurs et des syndicats dans le cadre des mécanismes et des structures de fixation des salaires ;
· Promouvoir les efforts visant à assurer le principe d'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, y compris les revendications issues des négociations collectives afin de remédier à l'écart de rémunération entre hommes et femmes ;
· Mettre en œuvre le processus ACT en faveur des salaires dans l'industrie de l'habillement à travers la négociation collective à l'échelle sectorielle, en vue d'un accord relatif aux pratiques d'achat des marques ;
· Renforcer les capacités des syndicats nationaux de travailleurs de l'habillement dans les pays producteurs en vue d'amener les marques mondiales de l'habillement et leurs fournisseurs à se joindre aux négociations nationales dans ce secteur.

- 1.3. Les progrès enregistrés pour ce qui est des **droits des femmes** au travail sont largement insuffisants. Dans nos industries, de nombreux obstacles continuent d'entraver l'égalité entre hommes et femmes et l'accès des femmes à de meilleurs emplois. La ségrégation en matière d'emploi et la persistance d'idées reçues à propos des capacités des femmes sont utilisées pour cantonner les femmes aux emplois les moins rémunérés et les plus précaires. Le harcèlement sexuel et la violence sexiste sont endémiques dans les industries qui emploient une proportion importante de femmes et constituent des écueils de taille empêchant les femmes d'intégrer des secteurs pour le moment à prédominance masculine. Les entreprises ne parviennent pas à insuffler les changements nécessaires pour offrir aux femmes les mêmes possibilités que les hommes. Pour accéder à des emplois de meilleure qualité dans nos secteurs, les femmes doivent faire leurs preuves plus intensément que les hommes. L'égalité entre homme et femmes n'est pas une question dévolue aux seules femmes, c'est une question syndicale fondamentale qui ne pourra être concrétisée que si les femmes et les hommes œuvrent côte à côte.
- Dans le cadre de la lutte pour l'égalité entre hommes et femmes, une représentation équitable des femmes dans la prise de décision à tous les niveaux est indispensable. L'intégration des femmes dans la réponse à long terme à la crise du Covid-19, ainsi que la collecte de données ventilées par sexe sur l'impact de la crise, constituent une nécessité absolue.

La ratification de la convention (n° 190) de l'OIT doit constituer une priorité de l'ordre du jour politique afin d'éradiquer la violence à l'égard des femmes, qui se sont vues exposées à un danger accru lors des périodes de confinement.

IndustriALL Global Union s'engage à :

· Prendre des mesures pour promouvoir et protéger les droits des travailleuses ;
· Mettre en place un groupe de travail pour l'égalité des genres placé sous l'égide du Comité des femmes, composé d'hommes et de femmes à parts

<p>égales et incluant de jeunes travailleurs et travailleuses, qui s'emploiera à renforcer la participation des femmes dans nos industries et à garantir l'accès des femmes à des fonctions dirigeantes au sein de nos syndicats, à travers le renforcement de la démocratie;</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Accroître la visibilité des femmes qui travaillent dans nos industries et promouvoir l'emploi des femmes, et notamment des jeunes femmes, dans des métiers dont elles sont traditionnellement exclues ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Travailler dans le cadre des secteurs et réseaux sur des stratégies abordant la segmentation hommes/femmes dans nos industries, dans la perspective de supprimer les obstacles à l'égalité ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Poursuivre le travail de campagne contre la violence faite aux femmes dans les lieux de travail que nous représentons et dans nos syndicats, ainsi que dans la société en général ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Œuvrer en faveur de la ratification, de la mise en œuvre et du respect des normes internationales du travail favorisant la protection et la promotion des droits des femmes et de l'égalité des sexes, y compris les Conventions de l'OIT n<sup>os</sup> 111, 183 et 190 ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Soutenir les affiliés dans le cadre de leurs efforts de négociation collective en faveur de l'égalité entre hommes et femmes, de la protection des femmes contre la discrimination, le harcèlement sexuel et toutes les formes de violence, y compris par le biais d'engagements contraignants et exécutoires dans les chaînes d'approvisionnement.</li> </ul>

- 1.4. La progression constante du **travail précaire** menace nos droits durement acquis. Dans le monde entier, quelles que soient les régions et les industries, les employeurs parviennent à contourner les dispositifs de protection de l'emploi en établissant avec les travailleurs des contrats précaires. Les normes du travail et les syndicats s'affaiblissent dès lors que les travailleurs précaires sont moins susceptibles d'adhérer à un syndicat et n'ont pas nécessairement les moyens de payer les cotisations syndicales. Pour se soustraire à leur responsabilité à l'égard des travailleurs qui contribuent à leurs profits, les entreprises s'appuient sur de multiples niveaux de sous-traitance et d'externalisation et font appel à une multiplicité d'agences. Les jeunes travailleurs, en particulier, voient leur avenir menacé à mesure que se restreint l'accès à un emploi sûr et que se profilent plutôt des perspectives d'emplois précaires, sans la protection qu'apporte l'appartenance syndicale. Aucun travailleur ne devrait être privé de ses droits quand son employeur opte pour un modèle d'affaires reposant sur le travail précaire.

IndustriALL Global Union s'engage à :

<ul style="list-style-type: none"> <li>· Soutenir les syndicats dans le cadre de leurs campagnes contre le travail précaire, organiser les travailleurs précaires et garantir leurs droits ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Identifier et sensibiliser quant aux différentes répercussions du travail précaire sur les travailleurs, hommes et femmes, et s'assurer que les mesures prises bénéficient de façon égale aux deux sexes ;</li> </ul>

· Promouvoir une réforme des structures syndicales lorsque celles-ci font obstacle à l'adhésion syndicale des travailleurs précaires ;
· Faire prendre conscience des répercussions du travail précaire sur les travailleurs et sur la société dans son ensemble ;
· Appeler à une législation restreignant le travail précaire et garantissant les droits des travailleurs et travailleuses précaires, y compris le droit d'adhérer à un syndicat, ainsi que les autres droits et prestations dont bénéficient les travailleurs permanents ;
· Prendre des mesures concrètes pour lutter contre l'économie informelle. Reconnaître les travailleurs de ce secteur au sein du mouvement syndical et appuyer leur transition vers l'économie formelle ;
· Encourager la négociation de conventions collectives favorisant la conversion des emplois précaires en emplois permanents, l'amélioration des conditions pour les travailleurs précaires et la protection de leurs droits ;
· Exiger que les employeurs investissent dans la jeunesse au moyen d'emplois à long terme, de la formation et de l'éducation ;
· Continuer de militer pour dire STOP au travail précaire sous toutes ses formes.

- 1.5. Le travail peut être fatal pour nos membres. **Les décès, blessures et maladies** persistent dans nos industries mais les employeurs ne sont pas tenus de rendre des comptes. Chaque année, des milliers de travailleurs sont tués dans les mines du monde entier, et l'on attend des mineurs qu'ils acceptent que la mort soit un risque inhérent à leur travail. Les mouvements de grues, les chutes de plaques d'acier et les explosions de gaz sont des risques constants sur les chantiers de démolition navale où le bilan annuel effectif des décès et des blessures graves dépasse de loin les chiffres recensés. Les maladies professionnelles font même plus de victimes parmi les travailleurs que les accidents qui résultent de la négligence de l'employeur. Les travailleurs de l'industrie électronique sont exposés à de nombreux produits chimiques dangereux, conduisant à une augmentation des taux de cancer, troubles sanguins, fausses couches et malformations congénitales. Quelles que soient les industries où ils évoluent, les travailleurs demeurent exposés aux dangers quotidiens du stress, des microtraumatismes répétés, du surmenage et de l'exposition aux toxines. Les gouvernements accordent l'impunité à des entreprises qui tuent et mutilent des travailleurs et ferment les yeux lorsque certains sont assassinés ou attaqués en raison de leur activisme syndical. Il est toujours moins coûteux et plus aisé pour l'employeur de permettre que des travailleurs se tuent ou se blessent, plutôt que d'aménager le lieu de travail en un espace sûr.

Pour assurer la santé et la sécurité de la main-d'œuvre, IndustriALL Global Union doit continuer à traiter la santé et la sécurité au travail comme un enjeu qui relève à la fois des droits des travailleurs et de la responsabilité des employeurs eu égard au droit à être informé, à arrêter un travail dangereux et à participer. Des conditions de travail sûres sont également essentielles pour les travailleurs des chaînes d'approvisionnement et les multinationales doivent elles aussi assumer la responsabilité de leurs chaînes d'approvisionnement.



IndustriALL Global Union s'engage à :

<ul style="list-style-type: none"><li>· Promouvoir le respect de la liberté syndicale comme un levier essentiel pour garantir la santé et la sécurité au travail ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Appeler à reconnaître la santé et la sécurité comme droit fondamental en tant que norme de l'OIT et le Covid-19 en tant que maladie professionnelle ; appuyer l'adoption d'une nouvelle convention de l'OIT sur la protection contre les risques biologiques ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Continuer d'appuyer la ratification de la C.176 sur la sécurité et la santé dans les mines ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Exiger la prise de mesures de la part des gouvernements et des employeurs afin d'éliminer les dangers spécifiques tels que l'amiante et la silice ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Exiger que tous les travailleurs aient le droit de connaître et comprendre les dangers inhérents à leur travail, le droit de refuser un travail dangereux et le droit de participer pleinement à la prise de décisions en matière de santé et de sécurité ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Mettre au point une approche tenant compte des considérations de genre dans les domaines de la santé et la sécurité, et, exiger des employeurs la prise en compte de la violence fondée sur le genre dans la gestion des questions de santé et de sécurité au travail, dans la droite ligne de la nouvelle C.190 ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Appeler les gouvernements à fournir des mécanismes d'inspection et des cadres réglementaires solides et contraignants, capables de protéger les travailleurs contre les accidents et les maladies, de promouvoir le bien-être des travailleurs et de sanctionner les contrevenants au moyen de peines suffisamment lourdes pour exercer un effet dissuasif ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Exiger que les employeurs soient tenus pour juridiquement responsables des décès, des blessures et des maladies qu'ils causent ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Soutenir la recherche, l'accès à l'information en matière de santé et de sécurité, la formation et la participation des travailleurs dans le cadre des mécanismes intervenant sur les questions relatives à la sécurité et la santé au travail ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Aux côtés d'autres signataires de l'Accord sur les incendies et la sécurité des bâtiments au Bangladesh, négocier un nouvel accord juridiquement contraignant qui annule et remplace l'actuel Accord de 2018 pour en étendre la couverture à d'autres pays. L'initiative permettra aux travailleurs d'amener les marques à se porter garantes de la sécurité de leurs usines dans l'ensemble des pays producteurs et de rallier le soutien nécessaire pour permettre au Conseil SRC de mener son action au Bangladesh.</li></ul>

## 2. Consolider le pouvoir syndical

- 2.1. Le capital revêt un caractère mondial, les syndicats doivent **organiser et agir eux aussi à l'échelle mondiale**. Les syndicats constituent les organisations démocratiques les plus importantes au monde. Notre force dépend de notre unité. Nous ne pourrions pas remporter les combats en faveur de nos membres en nous appuyant uniquement sur des stratégies nationales, et nous ne pouvons compter sur les gouvernements nationaux pour nous protéger. Nous pouvons utiliser le pouvoir des multinationales quand nous organisons leurs travailleurs à travers le monde, y compris ceux qui sont employés dans leurs chaînes d'approvisionnement. Pour les syndicats, il s'agit d'organiser les travailleurs des segments les plus éloignés des chaînes d'approvisionnement, en tous lieux. Aussi longtemps que le capital parviendra à identifier des lieux où les salaires sont peu élevés et les droits bafoués, la production s'y installera. Tout travailleur, partout dans le monde, a le droit d'adhérer à un syndicat et de demander à être mieux payé et bénéficier de meilleures conditions de travail. Nous avons besoin d'une culture et d'un programme extrêmement performants pour accroître nos effectifs partout dans le monde.

IndustriALL Global Union s'engage à :

<ul style="list-style-type: none"><li>· Développer le syndicalisme mondial en aidant ses syndicats affiliés à organiser les travailleurs et travailleuses dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, y compris les chaînes où s'exercent des « formes atypiques d'emploi » (en général, les travailleurs précaires) ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Soutenir la recherche pour identifier les lieux de travail des chaînes d'approvisionnement mondiales et les organiser ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Travailler dans divers secteurs de l'industrie sur les campagnes mondiales visant à renforcer le pouvoir syndical au sein des industries et entreprises. IndustriALL accordera la priorité au renforcement des capacités en vue d'aider les affiliés dans le contexte des campagnes stratégiques d'organisation et de négociation au niveau des entreprises multinationales et de leurs fournisseurs, et travaillera en coordination avec d'autres syndicats mondiaux, dans la mesure du possible ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Soutenir les programmes d'éducation et de renforcement des capacités, y compris l'élaboration de nouvelles formes d'organisation efficaces ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Appuyer la constitution de réseaux syndicaux d'entreprise dans toutes les industries, en mobilisant les ressources nécessaires pour réunir les représentants des syndicats de l'ensemble des chaînes d'approvisionnement des entreprises donneuses d'ordre à l'échelle mondiale en vue d'élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à renforcer le pouvoir syndical.</li></ul>

- 2.2. Nous avons besoin d'un **programme porteur de transformation** pour le mouvement syndical. Les lieux de travail évoluent. Pour être en mesure de les organiser, nos structures syndicales et nos modes de travail doivent évoluer. À mesure que les chaînes d'approvisionnement se sont développées, l'emploi a été délocalisé et a gagné en précarité ; le noyau de travailleurs permanents que représentent les syndicats accuse désormais un déclin. La survie du mouvement

syndical dépend de notre capacité à transformer nos structures et priorités pour répondre aux besoins des travailleurs occupant de nouvelles formes d'emploi, dans un monde du travail en mutation.

IndustriALL Global Union s'engage à :

· Examiner nos propres structures pour trouver des moyens d'impliquer les syndicats nationaux affiliés plus efficacement dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies d'action collective ;
· Trouver de nouvelles façons de rendre les syndicats pertinents pour les travailleurs qui ne se retrouvent pas dans les revendications et les structures syndicales, en particulier les jeunes travailleurs, les travailleurs LGBTQ+ et les cols blancs ;
· Élaborer un programme de transformation des syndicats afin qu'ils aient les moyens d'organiser des groupes ciblés de travailleurs, notamment les travailleurs précaires ;
· Adopter des mesures spécifiques afin de soutenir et d'intégrer les jeunes travailleuses, de promouvoir les stratégies en faveur de la jeunesse et de nous assurer que les jeunes soient largement représentés dans les structures d'IndustriALL ;
· Exploiter le pouvoir des médias sociaux et d'autres outils pour transmettre un message syndical et développer de nouvelles formes d'organisation ;
· Établir des alliances au sein des collectivités et plus généralement afin de rallier un plus grand nombre de travailleurs au sein du mouvement syndical et renforcer notre pouvoir collectif aux niveaux mondial et national au travers d'interventions conjointes.

- 2.3. Notre capacité en matière d'**organisation et d'union** des travailleurs détermine notre capacité de renforcement syndical. Les syndicats qui réussissent sont des syndicats forts, unis, démocratiques, indépendants, représentatifs et autonomes. Ils organisent au niveau sectoriel et sont capables de mener campagne pour soutenir leurs membres. Le mouvement syndical mondial tire sa force de celle des syndicats nationaux. Les petits syndicats divisés affaiblissent le mouvement dans son ensemble. Nous devons surmonter nos divisions et nous unir pour promouvoir les intérêts politiques, sociaux et économiques des travailleurs. L'utilisation d'outils, tels que les accords-cadres mondiaux, doit passer par une coopération et une collaboration structurées et stratégiques.

IndustriALL Global Union s'engage à :

· Soutenir les syndicats dans la création de structures durables et démocratiques, financées au moyen des cotisations recueillies auprès de leurs membres ;
· Renforcer l'unité entre les affiliés qui surmontent la fragmentation — au niveau sectoriel, ou en termes de représentation des travailleurs permanents et des travailleurs précaires — en encourageant les fusions, les alliances et la création de comités nationaux ;

· Établir le contact avec les syndicats non-affiliés afin d'explorer des pistes de collaboration dans une perspective d'affiliation ;
· Mobiliser les fonds reçus par le biais de projets de coopération syndicale afin d'apporter un soutien supplémentaire pour renforcer les syndicats, en impliquant les affiliés dans la planification et la mise en œuvre de ces projets.

2.4. Les structures syndicales sont encore dominées par les hommes et **les femmes continuent d'être sous-représentées** parmi les membres et les dirigeants. L'environnement syndical actuel peut être aliénant pour les femmes lorsque les priorités syndicales ne reflètent pas leurs problématiques et qu'elles ne sont pas représentées aux postes de direction. L'organisation dans nos secteurs tend à se concentrer uniquement sur le recrutement d'agents de production, qui sont encore essentiellement des hommes. Pour assurer la survie du mouvement syndical dans un monde du travail en mutation, nous devons nous orienter vers le recrutement d'individus au sein de l'effectif croissant de métiers ne relevant pas de la production, où nous aurons plus de chances de trouver des femmes. Il faudra dès lors totalement repenser les cultures et méthodes de travail. Au lieu d'attendre des femmes qu'elles s'intègrent dans les structures existantes, nous devons faire évoluer notre point de vue sur le rôle des dirigeants dans nos syndicats, afin que les femmes trouvent leur place aux côtés des hommes.

IndustriALL Global Union s'engage à :

· Soutenir les efforts déployés pour recruter et retenir les femmes membres afin de mieux refléter leur présence dans la main-d'œuvre ;
· Renforcer les connaissances des syndicats quant aux lieux de travail où évoluent les femmes dans nos industries et aux questions qui leur sont importantes ;
· Cartographier et recueillir des données au sujet de l'adhésion syndicale des femmes et de leur présence dans les postes à responsabilité ;
· Identifier et surmonter les obstacles posés du fait des cultures, structures et processus décisionnels des syndicats qui empêchent la participation égale des femmes au sein de ces organismes et affaiblissent par conséquent les syndicats ;
· Promouvoir des mesures concrètes en vue d'accroître la participation et la représentation féminines au sein des syndicats, y compris l'organisation, la formation, la négociation collective et l'allocation de l'enveloppe budgétaire nécessaire pour atteindre les objectifs ;
· Promouvoir le leadership des femmes dans les syndicats, y compris en incluant des dispositions connexes dans les statuts et en développant des structures de direction et des processus électoraux plus inclusifs ;
· Accroître la visibilité des femmes au sein des syndicats dans nos communications ;
· Établir des structures régionales dédiées aux femmes.

2.5. À mesure que la protection accordée par la législation nationale du travail diminue, le pouvoir des multinationales sur les conditions de travail de nos membres se renforce. Nous devons développer le syndicalisme mondial afin de

négozier et conclure des accords contraignants avec les multinationales par le biais des **relations professionnelles à l'échelle mondiale**. La négociation collective est un outil essentiel pour régler la relation de travail au niveau national et au niveau des entreprises. Si ces accords sont fructueux, c'est parce qu'ils revêtent un caractère contraignant. Nous devons transposer les conventions collectives contraignantes à l'échelle mondiale. L'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh nous prouve que des mécanismes juridiquement contraignants peuvent obliger les multinationales à rendre compte de leurs actes. Bien qu'un nombre croissant d'accords soient signés entre des multinationales et des syndicats mondiaux, aucun mécanisme n'est prévu afin de résoudre les différends découlant de ces accords par voie de conciliation et d'arbitrage exécutoire au niveau mondial.

IndustriALL Global Union s'engage à :

<ul style="list-style-type: none"> <li>· Continuer de piloter le développement des relations professionnelles mondiales à travers la négociation, la signature et la mise en œuvre d'accords mondiaux contraignants couvrant les travailleurs des chaînes d'approvisionnement ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Travailler aux côtés d'autres syndicats mondiaux en vue de mettre au point un mécanisme international de conciliation et d'arbitrage accessible, efficace et effectif, dans le but de faire appliquer les accords internationaux contraignants et régler les différends entre les syndicats mondiaux et les multinationales ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Négocier avec les multinationales pour inclure ce mécanisme dans nos accords mondiaux ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mobiliser à l'échelle internationale afin d'appuyer des accords mondiaux plus forts et plus efficaces ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Continuer d'œuvrer pour renforcer le mécanisme de résolution des conflits, y compris en examinant le nouvel outil que l'OIT mettra à disposition, comme la désignation de médiateurs professionnels afin de mener le processus de médiation lors des conflits.</li> </ul>

### 3. Affronter le capital mondial

- 3.1. Il apparaît urgent de définir des règles internationales strictes face au **pouvoir mondial des entreprises** qui dépasse un niveau encore jamais atteint. Les multinationales n'hésitent pas à recourir au chantage et à imposer des conditions intolérables pour amener les gouvernements à se plier à leur stratégie mondiale. Cela inclut de maintenir les normes du travail à un niveau très faible et de tenir les syndicats à l'écart, entraînant ainsi une spirale descendante. Les limites du pouvoir et de la volonté des gouvernements nationaux pour ce qui est d'exiger des comptes des entreprises vis-à-vis des retombées négatives de leurs activités sont plus qu'évidentes. Dans un contexte où les multinationales font fi du contrat social, les appels se multiplient en faveur d'un contrôle et d'une réglementation accrues de ces géants mondiaux. Soutenue par des mécanismes de contrôle de l'application des droits de l'homme réalisés par les entreprises elles-mêmes, l'autoréglementation a perdu toute crédibilité tandis que la pléthore de mécanismes de rapports volontaires qui l'accompagnent ne réussissent pas à convaincre que les droits des travailleurs sont respectés. Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, qui synthétisent les attentes de la société à l'égard des multinationales, bénéficient d'un large soutien mais ne vont pas jusqu'à imposer des obligations contraignantes pour les entreprises.

Pour réglementer les chaînes d'approvisionnement mondiales non durables, une remise en cause du modèle d'échange et de production mondial s'impose, dès lors que la crise a mis en évidence les risques énormes pour les droits des travailleurs dans les chaînes d'approvisionnement mondiales non réglementées. Les entreprises multinationales doivent soutenir leurs fournisseurs en leur permettant également de gérer les cycles afin de sauvegarder les emplois.

IndustriALL Global Union s'engage à :

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>· Continuer de lutter en faveur d'instruments juridiques contraignants afin de protéger les individus face aux violations des droits de l'homme commises par les multinationales, y compris l'appui à un traité contraignant des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme s'appuyant sur des systèmes de recours efficaces ;</li></ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>· Soutenir la réglementation de la diligence raisonnable obligatoire en matière de droits humains et des travailleurs aux niveaux international et national par le biais d'une législation contraignante ;</li></ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>· Lutter pour une législation au niveau national imposant aux multinationales d'assumer leur responsabilité à l'égard des droits des travailleurs dans leurs chaînes d'approvisionnement ;</li></ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>· Lutter pour une Convention de l'OIT sur les chaînes d'approvisionnement, comprenant des cadres mondiaux assortis de normes fondamentales du travail régissant les négociations transfrontalières en général et les négociations collectives en particulier et demander l'ajout aux normes fondamentales du travail des normes de l'OIT régissant les questions de santé et de sécurité au travail ;</li></ul> |



- Exiger l'incorporation des normes de l'OIT dans les marchés publics et les processus encadrant les grands projets d'infrastructure financés en vertu des conditions générales des institutions financières internationales (IFI).

3.2. Nous devons faire campagne contre le pouvoir des entreprises qui est hors de contrôle. Avides de profits, les entreprises versent des salaires de misère aux travailleurs employés dans leurs chaînes d'approvisionnement et s'opposent à la liberté syndicale, affichant une attitude antisyndicale. L'existence même des travailleurs et leurs moyens de subsistance sont directement impactés par ce modèle d'entreprise qui privilégie le profit avant de veiller à leur sécurité et leur offrir la possibilité de vivre décemment. Les contrats de travail à durée indéterminée se font rares et de plus en plus de travailleurs sont recrutés sur une base temporaire et flexible, reflet de cette cupidité effrénée des entreprises. Elle se manifeste également à travers le recours au « cloud working » et/ou aux travailleurs des plateformes, non couverts par un contrat de travail - non pas par choix mais par obligation. Nous prenons des mesures pour **amener les multinationales à rendre des comptes** vis-à-vis des conditions de travail et de rémunération de tous les travailleurs qui génèrent leurs profits.

IndustriALL Global Union s'engage à :

- Renforcer les syndicats nationaux pour affronter les corporations multinationales et cibler le soutien en faveur des campagnes de syndicalisation transfrontalières qui visent à mobiliser les travailleurs dans l'ensemble d'une multinationale ;
- Encourager l'échange d'informations au sujet des conventions collectives, y compris les stratégies de négociation coordonnées ;
- Défendre le droit des syndicats de faire grève ou toute autre forme d'action directe à l'appui de la solidarité internationale, en particulier au sein d'une même multinationale ;
- Mener des campagnes visant les entreprises et des recherches stratégiques pour conduire nos actions mondiales sur la base d'une action forte au niveau national ;
- Élaborer des stratégies pour améliorer les droits des travailleurs et les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, en coopérant dans tous les secteurs industriels et en cherchant à améliorer les pratiques d'achat des multinationales ;
- Reconnaître le rôle spécifique joué par les femmes au bas de la chaîne d'approvisionnement, et proposer des mesures spécifiques pour répondre à leurs besoins ;
- Élaborer des stratégies afin de mobiliser le capital des travailleurs en vue d'influencer la gouvernance et les investissements d'entreprise, d'imposer des normes de travail internationales et de créer des emplois durables ;
- Façonner des alliances avec des investisseurs socialement responsables afin de mettre fin aux investissements dans les entreprises qui violent les droits des travailleurs.

- 3.3. La conception d'un système de relations industrielles international constitue un facteur clé face au capital mondial. Le dialogue social et les conventions collectives sont des outils importants pour promouvoir la justice sociale et réaliser des progrès économiques et sociaux inclusifs. Nous devons œuvrer en faveur de **l'organisation internationale des multinationales et de leurs chaînes d'approvisionnement** et exiger un dialogue direct et des négociations au niveau mondial. IndustriALL unit les travailleurs pour la solidarité et l'action concertée et exige la reconnaissance, de la part des employeurs, des comités et des réseaux syndicaux qu'il met en place à l'échelle mondiale. À travers l'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh, IndustriALL, en partenariat avec UNI Global Union et les syndicats de travailleurs du secteur de l'habillement ainsi que des organisations de la société civile au Bangladesh, a établi le premier **accord juridiquement contraignant sur les chaînes d'approvisionnement mondiales**. Face au déficit persistant de réglementation contraignante des chaînes d'approvisionnement, d'autres accords contraignants sont nécessaires afin de rendre les multinationales comptables de leurs actes.

IndustriALL Global Union s'engage à :

<ul style="list-style-type: none"> <li>· S'engager dans un dialogue actif avec les multinationales afin d'établir de solides relations industrielles permettant aux syndicats de soulever leurs préoccupations à tous les niveaux de l'entreprise et de sa chaîne d'approvisionnement ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Négocier et signer des accords mondiaux fermes et juridiquement contraignants avec les multinationales, garantissant les droits à la syndicalisation, à la sécurité de l'emploi et à la négociation collective pour l'ensemble des travailleurs à travers les chaînes d'approvisionnement aux quatre coins du globe ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· S'assurer que les accords-cadres mondiaux (ACM) sont utilisés pour promouvoir l'égalité des sexes ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Élaborer un cadre pour les relations professionnelles mondiales avec les entreprises, qui reconnaisse les ACM juridiquement contraignants et exécutoires comme un élément essentiel de leur obligation de diligence raisonnable à l'égard de leurs chaînes d'approvisionnement, assorti de mécanismes de réclamation et de recours à tous les niveaux ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Établir, soutenir en mobilisant les ressources nécessaires et maintenir des réseaux syndicaux mondiaux et des comités d'entreprise mondiaux pour renforcer le pouvoir syndical des représentants des travailleurs depuis les sites de, ces multinationales partout dans le monde ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Protéger et promouvoir les droits des femmes dans le monde du travail à travers les campagnes et le dialogue avec les multinationales ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mettre en relation les représentants des travailleurs le long des chaînes d'approvisionnement transnationales ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mettre en place un mécanisme international de conciliation et d'arbitrage permettant de faire respecter les accords contraignants entre les syndicats mondiaux et les multinationales ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Négocier des clauses contraignantes relatives à la résolution des litiges dans les accords-cadres mondiaux ;</li> </ul>

- Faire évoluer les chaînes d’approvisionnement industrielles en ciblant les entreprises les plus influentes et en signant des accords avec les nombreuses multinationales qui fixent les normes pour les industries mondiales, en s’appuyant sur l’Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh et sur le processus ACT visant à garantir des salaires décents.

#### 4. Politique industrielle durable

- 4.1. IndustriALL, qui représente les travailleurs dans toute la chaîne d’approvisionnement manufacturière, depuis l’extraction jusqu’au produit final, occupe une position de premier plan afin d’appeler à une politique industrielle durable. IndustriALL reconnaît que l’industrie est un moteur essentiel de l’emploi et du développement pour les économies nationales et qu’elle constitue la pierre angulaire d’un niveau de vie de qualité. Le développement des industries et la pérennisation des emplois dans le secteur de l’industrie, gages de progrès social, constituent une part importante de ce combat mondial. Les travailleurs doivent être associés à l’élaboration des politiques qui déterminent l’avenir de leurs industries. Les gouvernements doivent être en mesure d’utiliser **les instruments de politique industrielle**. Il est essentiel pour les gouvernements de maintenir une marge de manœuvre appropriée pour réglementer les investissements en faveur de la création d’emplois et du développement durable. Les gouvernements démocratiquement élus doivent être libres de concevoir, adopter et mettre en œuvre des politiques dans l’intérêt de leur population, sans être sous la menace de poursuites judiciaires potentielles de la part des multinationales, au travers de mécanismes d’arbitrage internationaux tels que le RDIE, échappant à toute obligation de rendre des comptes.

Pour défendre des politiques industrielles durables et protéger les emplois industriels, l’industrie doit continuer à être le moteur des économies nationales. Les ressources mondiales doivent être affectées à l’économie réelle. Les investissements dans l’industrie doivent être encouragés et facilités. Les programmes de relance déployés par les agences intergouvernementales et les gouvernements doivent être soumis à la condition sine qua non du maintien de l’emploi, sur la base d’une transparence fiscale totale.

IndustriALL Global Union s’engage à :

- Faire campagne en faveur de politiques économiques garantissant la croissance inclusive, le plein emploi et le travail décent et l’obligation de rendre des comptes tant pour les gouvernements que pour les grandes entreprises ;
- Demander des politiques industrielles fortes qui fassent progresser la durabilité sociale, économique et environnementale ;
- Encourager les syndicats à travailler en concertation avec le gouvernement et les organisations patronales dans le but d’élaborer une politique

industrielle incluant des mesures visant à protéger et créer des emplois stables et bien rémunérés et garantissant l'emploi durable ;
· Exiger que les politiques et plans industriels durables soient élaborés au travers d'un processus de dialogue social impliquant les syndicats en tant que partenaires à part entière ;
· Exiger la cohérence des politiques entre les plans formulés à l'échelon local, régional et national, par exemple des villes se faisant concurrence pour attirer des industries « vertes » ;
· Travailler dans les secteurs industriels sur des actions en faveur de la durabilité et rechercher des synergies entre les secteurs ;
· Diffuser les objectifs et le programme de la Politique industrielle durable d'IndustriALL dans les régions et les pays en vue de sensibiliser sur la question et encourager la prise de mesures parmi les affiliés.

- 4.2. **Le commerce** n'est pas une fin en soi et il doit profiter aux travailleurs et à la société dans son ensemble. Utilisée de façon appropriée, la politique commerciale est l'un des principaux moteurs pour instaurer des sociétés prospères et inclusives, caractérisées par un développement économique, social et écologique. Mais le refus explicite de tenir compte, dans les accords commerciaux, des conditions dans lesquelles les biens et les services sont produits encourage effectivement un nivellement par le bas dans l'économie mondiale. IndustriALL a identifié dix principes directeurs régissant l'intervention syndicale sur les forums et processus associés à la politique commerciale. L'accord principal d'un accord commercial doit inclure des droits du travail exécutoires. Ces droits doivent expressément renvoyer à et incorporer des conventions et recommandations de l'OIT, notamment en ce qui concerne la liberté syndicale, la négociation collective et les interdictions en matière de travail forcé, de travail des enfants, de discrimination et de conditions de travail dangereuses et insalubres. Toutes ces normes doivent être appliquées et mises en œuvre de manière effective au moyen de mécanismes contraignants, rapides et efficaces. Le respect de ces droits doit être un prérequis indispensable imposé à tout signataire avant de pouvoir bénéficier des avantages de l'accord. Ceci est essentiel pour parvenir à une mondialisation juste, qui profite à tout un chacun.

IndustriALL Global Union s'engage à :

· Faire campagne pour des accords commerciaux équitables, prévoyant et garantissant des mécanismes de protection solides et contraignants des droits des travailleurs ;
· Intervenir dans les forums associés à la politique commerciale pour veiller à la protection des intérêts des travailleurs dans les accords commerciaux ;
· Mener des actions coordonnées et élaborer des stratégies d'intervention aux niveaux national, régional et mondial pour donner effet aux principes directeurs d'IndustriALL sur le commerce.

- 4.3. L'**énergie** constitue un produit de première nécessité et un bien public. Les pouvoirs publics doivent en contrôler la production et l'utilisation par le biais de politiques publiques qui s'inscrivent dans l'intérêt public, qu'il s'agisse de l'extraction, de la production, de la transmission ou de la distribution de l'énergie, a fortiori à la lumière des changements rapides dérivés des priorités environnementales et de nouvelles technologies potentiellement perturbatrices. La crise climatique est une grave menace pour le bien-être de chacun et l'activité humaine en est la cause principale. IndustriALL représente les travailleurs dans tous les domaines de l'extraction, de la production, de la transmission et de la distribution de l'énergie, au même titre que les travailleurs des industries manufacturières à forte intensité d'énergie, ce qui lui confère une position de choix pour exercer une influence positive sur la politique énergétique. Les politiques énergétiques doivent agir dans l'intérêt général, et ce à travers un cadre législatif et réglementaire à l'appui de la cohésion sociale, du traitement égal, de la protection environnementale et d'un accès meilleur et à un coût abordable, a fortiori au regard du nombre croissant de ménages affectés par la pauvreté énergétique.

IndustriALL Global Union s'engage à :

<ul style="list-style-type: none"><li>· Formuler des politiques énergétiques progressistes, qui tiennent pleinement compte des intérêts d'une main-d'œuvre confrontée à des mutations rapides en termes de politiques et de structures énergétiques nationales, pour faire face aux changements climatiques et pouvoir s'adapter aux nouvelles technologies qui modifient substantiellement la palette des compétences et qualifications exigées des travailleurs de l'énergie ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Appuyer la constitution d'un bouquet énergétique équilibré à travers des échanges démocratiques au sein des pays concernés et concevoir que le bouquet énergétique puisse varier considérablement entre les pays ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Apporter un soutien total aux affiliés de par le monde, dans leur lutte contre la libéralisation et la déréglementation accrues des marchés de l'énergie.</li></ul>

- 4.4. L'objectif d'une **transition juste** (TJ) est de garantir les moyens d'existence et les droits de tous les travailleurs, en particulier à ceux qui travaillent dans des secteurs susceptibles d'être touchés par les efforts visant à limiter les gaz à effet de serre ou par l'introduction de nouvelles technologies. Une transition juste doit offrir un avenir auquel les travailleurs, leurs familles, les communautés et les cultures dont ils font partie, peuvent croire, en lequel ils peuvent espérer, qu'ils peuvent soutenir et qu'ils s'engagent à réaliser. Les gouvernements comme les détenteurs de capital du secteur privé ont un rôle à jouer dans l'établissement d'une transition juste vers un avenir durable.

Que nous prenions des mesures pour lutter contre le changement climatique ou que nous adoptions ou rejetions les changements technologiques, ces changements se produisent. Nous assumons notre responsabilité historique de nous impliquer dans cette transformation et d'intervenir en veillant à l'intérêt des travailleurs et des communautés dans lesquelles nous vivons. Alors, se traduira-t-elle par une violente ruée vers l'emploi et les ressources telles que l'eau, l'énergie et les terres fertiles, vers d'ultimes mesures de survie désespérées totalement ignorantes des droits de l'homme et de la protection sociale ? Ou

s'agira-t-il d'une intervention rationnelle et juste, répondant à nos revendications, c'est-à-dire le respect et la protection des travailleurs ?

Le changement climatique est une grave menace pour le bien-être de chacun et l'activité humaine en est la cause principale. Les preuves sont irréfutables. Ce qui fait défaut, c'est la volonté politique d'agir et un plan de TJ qui vise à maintenir la cohésion sociale tout au long de ces nécessaires mutations.

IndustriALL ne saurait accepter une transition vers un avenir sombre ou une transition injuste.

Une transition juste doit ouvrir la voie à un avenir durable dans toutes ses dimensions environnementales, économiques et sociales. Si nous voulons que cette transition soit vraiment juste, elle doit viser un avenir radieux, un avenir auquel les travailleurs, leurs familles et les communautés qui en dépendent puissent se rallier et s'identifier. Les principes des politiques industrielles durables et d'une TJ devraient être intégrés dans les conventions collectives, en particulier celles des grandes multinationales. Agir de manière responsable est une bonne affaire à long terme. Cependant, lorsqu'il est question de politiques industrielles durables et de transition juste, il est surtout question de politiques publiques fondées sur l'intérêt public. IndustriALL s'oppose à une vision purement privée d'une TJ.

Pour réaliser une transition juste vers un avenir dans lequel l'environnement est protégé et l'économie est prospère, les travailleurs ont besoin de politiques industrielles durables, assorties de protections sociales fortes et d'un soutien à leur égard, le tout étant guidé par le dialogue social. Seuls des syndicats forts peuvent défendre les intérêts des travailleurs tout au long de la transformation industrielle qui se profile à l'horizon.

Des politiques de transition juste doivent être mises en œuvre pour éviter les effets du changement climatique, de la transition numérique et d'autres facteurs de changement. Une « reprise verte » est une opportunité qui doit figurer au cœur des politiques industrielles durables.

IndustriALL Global Union s'engage à :

- |  |
|--|
| · Lutter pour une TJ, capable de gérer les transformations découlant des changements climatiques, la transition énergétique, la numérisation et tout autre changement intervenant dans l'économie, les industries et les conditions de travail ;   |
| · Exiger une réglementation publique en faveur d'une TJ et une place, pour les syndicats, dans le cadre des échanges menés au niveau de l'entreprise et à l'échelon local, national, régional et mondial, afin d'établir les structures de base et les règles du jeu au travers du dialogue social ; |
| · Exiger la mise en place d'une institution permanente (observatoire national, table ronde permanente ou instance similaire) en vue d'assurer une TJ au profit de tous les travailleurs concernés ;  |
| · Exiger la reconnaissance des droits fondamentaux du travail comme principes fondamentaux dans toutes les discussions menées ;  |



- Veiller à ce que les stratégies, politiques et mesures en vue de l'élaboration d'une politique industrielle durable et d'une transition juste tiennent compte des considérations de genre.

4.5. L'expansion rapide de la numérisation et de l'automatisation et l'évolution des technologies dans les domaines de l'énergie et de la production s'accompagnent de risques importants dans le monde du travail, y compris pour la sécurité des emplois. IndustriALL souhaite pour le travail un avenir qui tire le meilleur parti des changements positifs que **Industrie 4.0** peut apporter à l'ensemble de la société tout en veillant à ce que les travailleurs n'aient pas à assumer les dettes sociales des entreprises, face à des gouvernements qui se refusent à faire de cette transition une initiative socialement responsable. Nous ne pouvons accepter que les profits soient privatisés et que les coûts reposent sur les épaules du secteur public. Lorsque la numérisation et les technologies de pointe sont présentées comme avantageuses par les employeurs ou les gouvernements, nous devons nous interroger sur l'avantage que représente réellement leur introduction pour les travailleurs et la société au sens large. La technologie doit être au service des travailleurs et pas simplement permettre à Industrie 4.0 de définir une nouvelle vague d'intensification du travail et de progression du travail précaire.

Étant donnée la multiplication de nouvelles modalités de travail dans le contexte de la crise du coronavirus, y compris le télétravail, le travail mobile, le travail à distance et le travail depuis le domicile, il convient de protéger les droits et les intérêts des travailleurs dans toutes ces nouvelles formes de travail. Une réglementation doit être établie de toute urgence au travers des normes internationales, des législations nationales et des relations industrielles afin de garantir le caractère décent de ce type de modalités de travail pour les employés concernés. IndustriALL Global Union se doit d'élaborer des directives à l'intention de ses affiliés, assorties de principes généraux – tels que le libre choix d'une telle forme de travail, l'égalité de traitement, les heures de travail, le droit à la déconnexion, la fourniture d'un équipement de travail, la santé et la sécurité, le respect de la vie privée, la liberté syndicale et le droit de négociation collective, etc. – qui serviront de fondement à nos actions.

IndustriALL Global Union s'engage à :

- Exiger que les travailleurs aient pleinement voix au chapitre au niveau mondial, régional, national et au niveau des entreprises, dans le contexte des échanges autour d'Industrie 4.0 et de la transformation industrielle et technologique à venir ;
- Continuer d'encourager des réponses collectives à la technologie et limiter le pouvoir du capital et son aspiration à promouvoir l'inégalité ;
- Encourager les affiliés à exiger des politiques appropriées du marché du travail, notamment des politiques améliorées en matière d'éducation nationale, de formation ou recyclage et de renforcement des capacités, tenant compte de l'évolution des compétences et des qualifications requise au titre d'Industrie 4.0 et impliquant les syndicats dans le cadre du processus de conception et de prestation de ces dispositifs ;

<ul style="list-style-type: none"><li>· Exiger les trois principaux droits à faire valoir dans le cadre du processus, à savoir le droit à l'information et le droit de consultation pour tous les représentants des travailleurs, au niveau local, régional, national et international ; le droit à l'éducation et à la formation – formation tout au long de la vie ; et le droit à des niveaux donnés de protection de la vie privée, au travail et à domicile ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Assurer l'éducation et intégrer une perspective sexospécifique dans les stratégies syndicales liées à Industrie 4.0, y compris en cherchant à identifier les emplois ou fonctions et les industries à haut risque, les différentes répercussions sur les travailleurs et sur les travailleuses, et en promouvant la place des femmes dans les disciplines STEM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Appeler à un Syndicat 4.0 pour répondre aux retombées d'Industrie 4.0 ;</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Appuyer la bonne réglementation et la protection adéquate de toutes ces nouvelles modalités de travail, y compris le télétravail, le travail mobile, le travail à distance et le travail depuis le domicile, à travers les normes de l'OIT, la législation nationale et la négociation collective.</li></ul>

\*\*\*